

On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



## Compte rendu

# Assemblée générale ordinaire

18 juin 2021

-  Rapport moral (page 1) ;
-  Rapport d'activité 2020 (page 2) ;
-  Rapport financier 2020 (page 7) ;
-  Rapport vérificateurs (page 9) ;
-  Compte de résultat 2020 (page 10) ;
-  Bilan 2020 (page 11) ;
-  Projet associatif 2021 (page 12) ;
-  Budget 2021 (page 13) ;
-  Résolutions (page 14).



Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau  
JO : 18.07.2009

Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z

Siège social : Mairie, 45, av Ch. de Gaulle 91440

Adresse postale : 19, rue Camille Corot

91440 Bures-sur-Yvette

[essonnesahel@gmail.com](mailto:essonnesahel@gmail.com)

[www.91essonnesahel.org](http://www.91essonnesahel.org)



## Rapport moral

Encore une fois nous ne pourrions débiter notre assemblée générale sans être attristé par le contexte politique et sécuritaire du Mali. La démocratie est bafouée depuis de trop nombreuses années, le pays atteint un record de coups d'états. Comment espérer que tous les prédateurs de quelques origines soient-ils, ne continuent à déchiqueter ce pays dont nombreux sont ceux qui souhaitent vivre sereinement dans la paix. Nous sommes à leurs côtés.

Comme nos amis maliens, nous avons pris connaissance d'un calendrier électoral qui laissait à penser que fin 2022 toutes les institutions et organes délibérants siègeraient légalement dans une société démocratique en voie de guérison. Crédulité ou envie d'y croire.

La pandémie mondiale du Covid 19, ne semble pas avoir eu, au Mali, un impact aussi fort que nous le craignons, mais là aussi la connaissance réelle de la situation est difficile à appréhender.

Le contexte géopolitique et sécuritaire n'a eu, à ce jour, que de faibles répercussions négatives sur le déroulement du programme RésEM 19-21. Les actions se déroulant dans le cercle de Douentza nécessitent quelques discrétions. Aujourd'hui, le taux de réalisation, permet de projeter un excellent résultat pour ce programme, malgré quelques difficultés techniques et des enjeux locaux difficilement appréhensibles. Globalement ce sera une réussite collective, l'intelligence collective d'un réseau et l'expérience acquise sont des éléments importants de cette réussite. Ce programme sera bientôt terminé, l'évaluation est en cours d'organisation.

Depuis quelques mois, suite aux évolutions dans le service des relations internationales du CD91, E-S a été plus fortement sollicité dans son rôle de copilote permettant ainsi un passage en douceur de cette période et, certainement, la préservation de la mémoire du programme et du réseau.

Le principe d'un nouveau programme triennal RésEM 22-24 est acté. Un engagement collectif nous attend pour l'élaboration et la mise en œuvre des prochaines actions.

Concernant notre activité directe, nous sommes régulièrement sollicités par la diaspora et des structures françaises pour de l'appui/conseil et de l'accompagnement. Nous répondons positivement principalement sur de l'appui/conseil ponctuel, très peu sur de l'accompagnement.

A Bures-sur-Yvette, le 18 juin 2021

Le président  
Jean-Luc Gaget





## Rapport d'activité

Du 01/01/20 au 31/5/2021

### **ACTIVITE DANS RESEAU ESSONNE-MALI (RESEM)**

Essonne-Sahel coanime et copilote, avec les services du CD91, le RésEM ; le CD91 étant autorité de gestion.

#### ◊ L'évolution du réseau

Le service de l'action internationale du CD91 a traversé une période difficile dans la disponibilité des ressources humaines avec le départ en retraite de Corinne Galerne, le départ de Claire Saint-Drenant, le changement de poste de Renaud De Labarre et le congé maternité puis parental d'Alisson Pistre. Le début de l'année 2021 a été marqué par l'arrivée de Nadja O'Neill (nouvelle cheffe de secteur Action Internationale) et de Cécile Pomarel (Chargée de coopération en charge de la coordination de l'EM Fest).

Pour le réseau Mali, l'année a été marquée par le départ d'Abdou Faye, point focal pour le Cercle de Douentza. Abdou a réalisé un travail important pour la coopération du Conseil de Cercle de Douentza/CD91, mais aussi pour les autres partenariats de communes et/ou associations.

#### ◊ Le fonctionnement et l'activité propre

- En raison de la situation sanitaire, le COPROG n'a pas pu avoir lieu en 2020 : un courrier d'Aurélie Gros, accompagné d'une note détaillant le bilan 2020 de la coopération Essonne-Mali (informations sur les évolutions contextuelles maliennes, bilans intermédiaires et perspectives des programmes de coopération et des actions d'animation territoriale) et d'une infographie sur le bilan de la première année du programme 19-21, a été envoyé aux représentants des membres du RésEM.

- Tenue de plusieurs commissions Programmes (sur l'état d'avancement des activités du programme 19-21 et la préparation de l'après 19-21) et participation à plusieurs commissions Animation territoriale (COPIL EM FEST).

- Tenue régulière de réunions de la cellule technique (Skype/WhatsApp) entre la chargée de mission E-S, les chargés de coopération du service de l'action internationale (SAI) du CD91 et la coordination DDM Mali, pour suivre l'état d'avancement des programmes et activités en cours.

- Tenue de plusieurs groupes de travail du secrétariat technique (GTST) pour échanger sur les perspectives et prospectives post programme 19-21, l'engagement du CD91 dans ses programmes de coopération avec le Mali et celui d'E-S et de ses membres, et préparer les commissions Programme du RésEM.

- Participation à des réunions d'échanges avec d'autres structures : Association la Voûte Nubienne, CUF (Groupe Pays Mali), Agences de l'Eau, F3E.

Calendrier des rencontres à venir : un ST (mi-septembre), deux commissions programmes (une mi-septembre, une mi-octobre/novembre), un COPROG (début 2022), une commission capitalisation (avril-mai 2022)

#### ◊ Programme 2019-2021

*RAPPEL : Développé pendant plus d'un an par le RésEM, ce programme multisectoriel a pour ambition de renforcer l'action des collectivités territoriales de l'Essonne et des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel pour l'inclusion économique et sociale des femmes et des jeunes. Le programme entend agir sur l'autonomisation de ces groupes, en facilitant leurs accès aux espaces économiques locaux, à la formation, au développement social et à la lutte contre les discriminations basées sur le genre. Il s'articule autour de trois actions complémentaires prenant en compte les différents facteurs de l'exclusion des femmes et des jeunes des territoires de coopération :*

- 1. Les collectivités partenaires soutiennent l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;*
- 2. Les collectivités partenaires développent les services publics sanitaires et sociaux au profit des femmes et des jeunes ;*
- 3. Les collectivités partenaires positionnent la culture comme un outil innovant de cohésion sociale et de gouvernance.*

*Le budget du programme s'élève à 2 023 229 €. Le financement prévisionnel est assuré par le CD91, les collectivités, associations et bénéficiaires à hauteur de 1 122 862 €, par le MEAE à hauteur de 550 000 € et par l'AESN à hauteur de 350 367 €.*

*Les activités proposées par les membres d'E-S concernent le maraîchage (dont les activités de formation), l'aménagement de bas-fond et l'accès à l'eau potable.*

Les deux premiers comptes-rendus technique et financier exigés par le MEAE ont été rédigés et déposés respectivement en avril 2020 et avril 2021 sur la plateforme de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée. Le premier bilan attendu par l'AESN a été rédigé en septembre 2020 ; le second est en cours de rédaction.



♦ **Convention, dans le cadre du RésEM, entre Essonne-Sahel et le CD91 :**

RAPPEL : La convention opérationnelle entre le CD91 et E-S a été signée le 2 octobre 2019. Par cette convention, l'association s'engage à :

- Améliorer la sécurité alimentaire par le renforcement des capacités locales ;
- Renforcer l'accès aux soins et améliorer la qualité des soins (appui à la construction et l'équipement du Centre de santé communautaire de Lambidou) ;
- Renforcer les compétences des agents de santé, des agents de l'action sociale et des élus des territoires de coopération (appui à la construction et l'équipement du Centre de santé communautaire de Lambidou) ;
- Garantir les conditions de pérennisation des actions, par la mise en œuvre de mesures sociales d'accompagnement ;
- Contribuer au suivi et à la bonne gouvernance des programmes du RésEM en copilotant et en se positionnant en appui-conseil auprès des membres du RésEM ;
- Apporter un accompagnement spécifique à la diaspora issue des territoires de coopération, associée ou non au RésEM.

La subvention prévue pour les trois années du programme est de 103 242 €.



♦ **Missions RésEM Essonne à Bamako :**

Compte-tenu de la situation sanitaire et du contexte sécuritaire malien, aucune mission n'a été organisée depuis décembre 2019 en Essonne et à Bamako et aucune mission n'est envisagée d'ici la fin de l'année 2021.

♦ **Missions RésEM Mali :**

- Du 11 au 16 juin 2020 – Mission conjointe CODEV Mali - Coordination (Aly-Badara SYLLA et Samba DICKO) dans les cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel pour le suivi des projets cofinancés par la Cellule technique du CODEV Mali.
  - Du 22 au 25 janvier 2021 – Mission conjointe CODEV Mali - Coordination dans le cercle de Nioro-du-Sahel pour la réception provisoire des travaux du projet de « Renforcement de l'AEP de Gogui » et pour assurer le suivi des projets du Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel.
  - Du 30 mars au 15 avril 2021 – Mission technique de la Coordination dans les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel :
- Appui technique à la mise en œuvre des actions des Conseils de cercle, des communes et des intercollectivités, collecte des informations et suivi ;
  - Visites de terrain ;
  - Echanges avec les bénéficiaires et porteurs de projets.

Au vu de la dégradation du contexte sécuritaire et les nombreuses patrouilles et checkpoints rencontrés lors du déplacement de Bamako à Douentza, la mission de la Coordination dans le cercle de Douentza a été écourtée et plusieurs visites de terrain ont été annulées.

A noter que l'appui apporté par la Coordination du RésEM auprès de la diaspora dans le cadre du suivi du projet « Aménagements hydro-agricoles de Sécouréba-Sécouréni-Madina » (réactivité, pertinence des solutions pour faire face aux difficultés rencontrées, etc.) a été particulièrement apprécié.

♦ **Démarches de recherche de financements**

Les partenaires maliens ont été particulièrement autonomes et efficaces dans la recherche et l'acquisition de financements complémentaires. En réponse à l'appel à candidatures « Mobilisation de la diaspora malienne contre la covid-19 et pour la sécurité alimentaire dans les territoires d'origine » lancé par le CODEV Mali en juillet 2020, les Conseils de cercle de Douentza et Nioro-du-Sahel, avec l'appui de la Coordination, ont chacun déposé un dossier. Le Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel a reçu une réponse favorable et un financement de 12 196 € pour l'aménagement d'un périmètre fourrager à Awoïny.

♦ **Communication**



Comme pour les éditions précédentes, des outils de communication propres à l'EM FEST ont été développés en 2021. En plus de la pastille, des roll up, des affiches abribus, des affiches pleine page et des programmes (papier et numérique), une page internet dédiée et mise à jour régulièrement ainsi qu'un spot vidéo ont été créés et largement diffusés. Le 19 novembre, à l'occasion de la journée mondiale des toilettes, l'AESN a valorisé les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement menés dans le cadre du programme 2019-2021 du RésEM, par la réalisation d'un outil de communication téléchargeable sur son [site internet](#).

Deux numéros de la Lettre interne au RésEM, présentant de manière synthétique les activités menées par chacun des membres du réseau, ont été publiés en mai 2020 et avril 2021.

#### ♦ Action culturelle

Au regard du contexte sanitaire et des décisions gouvernementales concernant l'ouverture des salles de spectacle en début d'année, l'EM Fest 2021 a dû s'adapter en proposant des évènements maintenus en version numérique ou en présentiel dans le respect des règles de distanciation sociale quand cela était possible. Trois associations d'E-S, membres du RésEM, avaient prévu de participer à cette quatrième édition du 29 janvier au 7 février 2021. Certaines ont pu maintenir les évènements prévus, d'autres les ont annulés ou reportés à l'année prochaine :

- Ajukoby (Bures-sur-Yvette) : annulation de l'exposition, de la soirée ciné-club et de la soirée théâtre (fermeture du Centre culturel de Bures-sur-Yvette). Deux représentations de *La danse des Korèdugaw* (BaroDa/Culture en partage) avec les œuvres du sculpteur Ibrahim Kébé ont eu lieu devant deux classes de 4<sup>e</sup> du collège de La Guyonnerie. Quatre panneaux de l'exposition « Les bouffons sacrés du Mali » d'I. Kébé ont été accrochés au CDI durant une semaine ;
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin : annulation des activités prévues au cinéma, mais maintien de l'exposition à la médiathèque avec des moments contes pour les enfants et la participation du centre de loisirs (fabrication de masques) ;
- Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix : exposition consacrée aux Korèdugaw (les bouffons sacrés du Mali) et performance théâtrale (spectacle de danse par Modibo Konaté qui a joué autour des sculptures d'Ibrahim Kébé) au collège Saint Exupéry. La médiathèque a également accueilli des bannières très colorées comportant des calligraphies d'écritures africaines.

A l'instar de l'EM Fest, les équipes de Blonba/Wôklôni et les membres du RésEM Mali ont organisé une semaine culturelle Mali-Essonne du 3 au 5 septembre 2020 à Bamako. Quatre groupes d'artistes ont été conviés : les marionnettes géantes de la compagnie Nama, les lauréates de la Mouso Académie (les Nyeleni, les Gos de Bamako, les Disc Jockeys) et des troupes théâtrales (pour les représentations de deux spectacles : Tanyinibougou et Honron).

## **ACTIVITE INTRA ESSONNE-SAHEL**

### **Appui-conseil, expertise E-S :**

 **Accès à l'eau, énergie solaire** : Jean-Pierre d'Haenens, Jean-Luc Gaget

- Accès à l'eau potable et aménagement d'un périmètre maraîcher à Koundougoula (programme 19-21) : appui technique au Comité des jumelages de Chilly-Mazarin pour le suivi et l'élaboration des documents (étude géophysique, DAO pour la réalisation du forage, etc.).
- Accès à l'eau à Kourté (Koréra-Koré) : étude géophysique en prévision d'un forage pour la réalisation d'une AEP.
- Conseils et appuis techniques ponctuels.

 **Formation professionnelle, agriculture, maraîchage** : Georgette Soudrie /Jean-Luc Gaget

- Suivi de l'action de formation de 64 stagiaires à la maîtrise des techniques avancées de maraîchage organisés par le CFP de Nioro-du-Sahel dans le cadre du programme.
- Aide à l'élaboration du nouveau module Appui *in situ*. Intervention de quatre jours du formateur et du jardinier du CFP de NdS dans un jardin maraîcher collectif.

 **Appui conseil** : Jean-Luc Gaget, en collaboration avec la chargée de mission

- **Commune de Diakon, projet de réparation du micro-barrage de Kembé (association des ressortissants Kembé-Kapé)**



E-S a rédigé et envoyé un dossier de demande de subvention à la mi-janvier au CD du Val-de-Marne pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation du micro-barrage de Kembé. Coût total prévisionnel du projet : 10 983 €. Montant de la subvention sollicitée : 5 000 €. Dans l'attente d'informations.

• **Commune de Lambidou (cercle de Diéma), projet construction et d'équipement du CSCOM de Lambidou, Association Femme de Lambidou (AFDL, Boussy Saint Antoine)**

Gestion technique, administrative et financière du projet de construction et d'équipement du Centre de Santé communautaire de Lambidou.

Les travaux de construction du CSCOM ont été réalisés et la réception provisoire de l'ouvrage a été prononcée sans réserve le 28/10/2020. L'équipement bureautique et le matériel médical ont été réceptionnés et installés respectivement le 20/01/21 et le 18/02/21. La formation des membres de l'ASACO a été dispensée par l'intercollectivité UCD Benso en novembre 2020. 95% des dépenses liées à la réalisation du CSCOM et à la MOD ont été réglées à l'entreprise et à l'intercollectivité UCD Benso. Les 5% restants ne seront réglés qu'en octobre 2021 à l'issue de l'établissement du PV de réception définitive de l'ouvrage et de ses équipements. Pour rappel, sur ce projet l'appui d'E-S est rémunéré à hauteur de 2 500 €. Une infographie présentant le projet a été réalisée (cf. site internet E-S).

L'AFDL avait également sollicité l'avis d'E-S pour la réalisation des logements du personnel de santé de Lambidou ; un devis de 40 000 € avait été établi. L'AFDL a finalement fait le choix de financer la réalisation du projet proposé par le Maire de Lambidou (moins coûteux).

Le CSCOM est prêt à ouvrir : il devrait recevoir du public une fois les travaux des logements du personnel de santé terminés.

• **Commune de Tomora (cercle de Bafoulabé), projet de développement du village de Mady Hawaya, Association Franco-Malienne des Rives du Samansa (AFMRS)**

L'AFMRS a sollicité E-S pour un projet de développement du village de Mady Hawaya. Un document de « Projet intégré de développement endogène à la base », présentant sommairement les activités envisagées (maraîchage, pisciculture, micro-barrage) a été communiqué à E-S. A noter que l'association a bénéficié d'une subvention du CD des Yvelines en 2012 pour l'aménagement d'un périmètre de culture irriguée d'une surface de 3 hectares. Une note détaillant les remarques et questions soulevées à la lecture de ce document de projet a été rédigée. Plusieurs échanges téléphoniques ont eu lieu. Au retour du Président parti au Mali, lors d'un échange téléphonique il a été signifié qu'E-S pourrait donner des conseils techniques ponctuels, mais ne pourrait prendre en charge la rédaction d'un dossier de recherche de financements.

• **Commune de Diakon, projet de construction d'un pont reliant les villages de Guidinta et Doualé dans la région de Kayes, Association 5 villages du Soroma**

Les ressortissants ont transmis à E-S un document d'APD/APS, partagé à Bernard Corbel et Frédéric Ryckelynck (fils de Jacques) pour avis et observations. Les remarques des experts montrent que ce dossier est largement insuffisant pour une réalisation correcte et pérenne.

• **Commune de Diéma (cercle de Diéma), projet de réalisation d'une AEP, Association des ressortissants de Touba**

E-S a été sollicitée par le CDJ de Chilly-Mazarin pour appuyer l'association des ressortissants du hameau de Touba. Après examen des documents communiqués par le CDJ, E-S a rédigé une note soulignant les manques et imprécisions de l'étude préalable ne constituant pas une base suffisamment solide pour réaliser un équipement pérenne et répondre à des appels à projets. E-S a répondu ne pas pouvoir dégager suffisamment de temps pour fournir l'appui technique nécessaire à la bonne finalisation du dossier avant le délai imparti pour une réponse à l'appel à projets des agences de bassin avant le 30 juin 2021.

• **Commune de Madiga Sacko (cercle de Diéma), projet d'eau et d'assainissement, Association de la diaspora (ADSS) liée au village de Souranguédou Santhié**

Par l'intermédiaire de Christel Tschaege (CD91), Cédric Le Bris (ex CD78, YCID) a pris contact avec E-S pour demander des informations en vue de l'appui qu'il souhaite apporter à une association de la diaspora (Les Mureaux) qui veut réaliser une AEP et deux blocs sanitaires pour l'école et le centre de santé du village de Souranguédou Santhié. Une note/mail donnant des informations sur le village, la commune, la démarche projet et des remarques sur le devis communiqué a été envoyée ainsi que les deux derniers PDESC. La proposition d'échanges en visio n'a pas eu d'écho à ce jour.

• **Mamadou Niakaté, élève au lycée Jules-Fil à Carcassonne dans la filière métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**

Gassy Niakaté de l'AFDL, a été contactée par l'un des professeurs de ce jeune malien, originaire de Lambidou, arrivé en France en 2015 en tant que mineur isolé et qui souhaitait monter un projet d'électrification du CESCO. Celui-ci déjà équipé de panneau solaires, E-S a été sollicitée pour aider à rediriger le projet. Après échanges avec le professeur et le Rotary (bailleur de fonds) E-S a produit une note donnant l'état des équipements solaires et suggérant de diriger le projet vers un de ces établissements

 **E-S ressources** : Groupe de travail piloté par Georgette Soudrie, avec l'appui logistique de la chargée de mission



Les travaux d'E-S Ressources de 2020 ont porté sur :

- La finalisation du dossier *Méthodologie générale* ; les membres d'E-S ont été invités à le tester pour voir ce qui pouvait être amélioré.
- La finalisation du dossier *Maraîchage*, avec un seul point à développer davantage dans le chapitre Aménager un périmètre maraîcher (point 9 : « Développer les moyens de conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles »).
- La finalisation du dossier *Accès à l'eau potable*, avec encore un point à développer sur la gestion des AEP.

En comparant les différents thèmes, G. Soudrie a constaté une évolution de l'approche au fil du temps. A partir des AEP, la réflexion et la prise en compte du retour d'expériences sont plus présents ; le maraîchage est à ce titre le plus abouti et les aménagements de bas-fonds le parent pauvre. Il est donc proposé d'enrichir ce chapitre des retours et informations des dernières activités.

Les liens d'E-S Ressources, et notamment la page méthodologie générale avec le document *Aide à la démarche projet à destination de la diaspora*, sont régulièrement communiqués aux associations de ressortissants sollicitant E-S pour de l'appui-conseil.

Comme suggéré par Vincent F-C., ces liens pourraient faire l'objet d'un partage aux partenaires du RésEM via l'envoi d'un mail et/ou la réalisation d'une infographie présentant E-S Ressources.

## **Rencontres /échanges avec des partenaires en France**

### ◊ Cités Unies France

Intervention de M. Buffet lors de l'atelier du groupe pays Mali du 10 février 2021 pour présenter la plus-value du RésEM sur les projets Eau, Hygiène, Assainissement, et l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie plaçant la culture comme outil de gouvernance et de cohésion sociale.

### ◊ Rencontres, manifestations

◊ 20/05/21 : J-L Gaget, M Buffet, N O'Neill, échanges en visio avec Joaquim FRAGER (Animateur du F3E) en vue de l'évaluation du programme 19-21.

## **Fonctionnement de l'association**

### ◊ Réunions du CA :

11 membres (AG du 26/09/20).

Entre les deux AG, le CA s'est réuni une fois en présentiel juste après l'AG de 2020 (le 26/09) et une fois en visioconférence (le 15/02/2021). Le 27/04, une réunion d'échanges sur les perspectives et prospectives de l'après 19-21, a été organisée en visioconférence.

Prochain CA : jeudi 23 septembre à 10h à Chilly-Mazarin en présentiel si les conditions sanitaires le permettent.

### ◊ E-S employeur :

L'article 9 du contrat de travail de MB a fait l'objet d'un avenant : MB bénéficie désormais de congés payés d'une durée de 36 jours ouvrables/an (3 jours ouvrables par mois travaillé au lieu de 2.5). Cette mesure est mise en application pour les congés 2022 (décompte du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 mai 2022).

Par ailleurs, des facilités d'organisation du temps de travail sont accordées pendant la période estivale.

### ◊ Communication :

Le site est alimenté régulièrement par les membres d'E-S, qui disposent d'une page propre à leurs activités : les articles sont mis en ligne par la chargée de mission d'E-S ou le président.

Pour rappel ; un compte E-S a été créé sur YouTube afin de mettre en ligne des vidéos avec lien sur le site d'E-S. Ce compte peut accueillir des vidéos des membres d'E-S.

A Bures-sur-Yvette, le 18 juin 2021 Le président : Jean-Luc Gaget



## Rapport de gestion du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des contrôleurs aux comptes de notre association.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents ou renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1/1 et le 31/12/2020.

### **ACTIVITE ET FINANCEMENT**

Comme pour les exercices précédents, Essonne-Sahel (E-S) a poursuivi en 2020 son rôle d'appui aux acteurs du développement (associations, entités publiques) : aide à l'animation, à la gestion, au montage et au suivi de projets ponctuels et de programme plus généraux.

Comme vous le savez, E-S a acquis un statut d'animateur et d'expert du développement qui en fait un interlocuteur privilégié auprès de différentes instances tant en France : Conseil Départemental de l'Essonne, Conseil régional de Île-de-France, associations partenaires, qu'au Mali : communes et régions.

Cette activité qui est pour notre association sa principale source de revenus s'inscrit dans le cadre de conventions signées avec ces instances ; leur exécution peut s'étaler sur plusieurs exercices impactant ainsi les résultats de chacun d'entre eux.

En 2019, E-S a signé avec le Conseil Départemental de l'Essonne une nouvelle convention RésEM (Réseau Essonne-Mali) portant sur les exercices 2019 à 2021.

E-S a donc concentré son action sur :

- L'exécution des conventions signées avec le Conseil Départemental, c'est-à-dire essentiellement la mise en œuvre de la convention RésEM 2019/2021 ; dans ce cadre, les actions relatives aux études bas-fonds et formation ont été poursuivies et financées tant à partir des subventions du Conseil Départemental que de fonds propres d'E-S (utilisation de dons spécifiquement dédiés à la formation) ;
- Parallèlement un projet autonome et partiellement financé par les subventions du Conseil Départemental, a été engagé par des associations de migrants installés en France dans le but de construire un centre médical à Lambidou ; E-S n'intervenant que comme intermédiaire y a apporté son appui et son expertise ;
- L'élargissement du réseau d'adduction d'eau potable à Djedigui-Kassé, venant en complément du projet financé par l'Association solidarité Djédigui-Kassé ; toutefois, E-S n'est intervenue qu'en tant que coordinateur et facilitateur pour les transferts de fonds et n'a pas vu ses comptes impactés ; ce dossier était terminé au 31/12/20.

Ces interventions d'E-S ont été rémunérées par le Conseil Départemental (pour la plus grande part) mais aussi dans le cadre du projet de centre médical de Lambidou et de l'adduction d'eau de Djédigui-Kassé.

Au 31/12/2020, il restait une enveloppe de 2 737 € à utiliser au titre de subvention « programme de développement » versée par le Conseil Départemental 91.

Par construction, tout euro perçu est à terme transféré au Mali entraînant donc, in fine, la neutralité de cette activité au niveau des résultats. Toutefois, dans le cadre de la convention RésEM, E-S pourrait être amenée à financer sur ses fonds propres une enveloppe de 1 600 € environ.

La crise COVID a fortement et favorablement impacté les comptes d'E-S particulièrement en ce qui concerne les frais de fonctionnement ; l'amélioration des comptes qui présentent un bénéfice de 1 968 €, ne doit pas faire oublier qu'E-S présente un déficit structurel de fonctionnement d'environ 30 000 € par an ; ce besoin ne peut être comblé que par la rémunération de son action par les établissements publics ou les associations ainsi que par des prestations effectuées auprès de tiers.

Ce besoin n'avait pas été couvert en 2016 (perte de 9 180 €) et 2017 était juste équilibré (gain de 700 €) ; 2018 a présenté un déficit de 5 400 €, 2019 une perte de 4 773 € ; 2020 apparaît donc comme une exception, peut être partiellement répétée en 2021 par la poursuite de la situation actuelle.



## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

Le budget 2021 a été établi sur le principe de la poursuite du rôle d'E-S en tant qu'expert et appui et en supposant que la situation reviendra à celle prévalant avant la crise actuelle. Son action se portera particulièrement sur la mise en œuvre de la convention RésEM 2019/2021 : mise en place de formation, enquête bas-fonds, appui aux périmètres maraichers. Pour cet exercice, E-S ne pourra compter que sur les subventions liées à cette convention ainsi que plus marginalement sur la rémunération de son intervention dans le cadre du dossier « Cescom de Lambidou ».

Les charges seront en ligne avec celles constatées en 2020 en raison de la pérennisation de la situation qui a prévalu l'année dernière.

Le budget 2021 fait apparaître le même niveau de déficit structurel de fonctionnement que celui observé au cours des exercices antérieurs de l'ordre de 28 000 €, il ne devrait pas être comblé par les ressources propres de l'association.

Sur la base des éléments ci-dessus, le résultat de 2021 apparaît déficitaire pour environ 3 475 €.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### - Examen des comptes et résultats :

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, qui avait une durée de 12 mois.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, les produits d'exploitation se sont élevés à 42 508 € (dont 29 333 € de subventions) contre 35 254 € lors de l'exercice précédent.

Les cotisations se sont élevées à 1 080 €.

Les charges d'exploitation imputables à l'exercice se sont élevées pour leur part à 40 540 € contre 40 026 € pour l'exercice précédent. Les frais liés directement au fonctionnement de l'association ont baissé de 2 800 € (impact de la crise COVID sur les frais de déplacements). La stabilité apparente de l'enveloppe globale est essentiellement due à un provisionnement de subventions reçues en 2020 mais qui ne seront utilisées qu'en 2021.

Parallèlement les produits ont augmenté de 7 200 € dont :

- 3 900 € correspondant à la rémunération d'E-S pour ses interventions dans les dossiers Djédigui-Kassé et CESCO Lambidou (rien en 2019) ;
- 3 700 € provenant de l'utilisation partielle du don de l'Association pour la Promotion et l'Organisation des Amitiés internationales (APOAI) à hauteur de 6 271 € pour l'action de formation intégrée au projet RésEM, contre 2 555 € en 2019 (participation de Cachan Soroma au dossier Kembélé).

Les frais liés au personnel se sont élevés à 24 700 € en diminution légère (3%) par rapport à 2019 (imputable à un allègement des charges sociales).

Après prise en compte des charges et produits financiers, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 968 € contre une perte de 4 773 € au titre de l'exercice précédent.

Au niveau du bilan :

A l'actif :

- la diminution du poste « Usagers et comptes rattachés » (33 500 €) est essentiellement la conséquence de l'étalement des subventions du CD91, enregistrées pour leur enveloppe totale lors de la notification puis « amorties » sur la durée de la convention,
- la diminution du poste « charges constatées d'avance » provient principalement de la réalisation d'actions de formation en 2020 (10 168 €).

Au passif :

- la baisse du poste « produits constatés d'avance », du même ordre de grandeur que celle du poste « usagers et comptes rattachés », s'explique de la même manière.

Les autres comptes du bilan n'appellent pas de commentaires particuliers.

### - Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 1 968,51 €.

Nous vous proposons de bien vouloir l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».



## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée Jean-Luc Gaget.

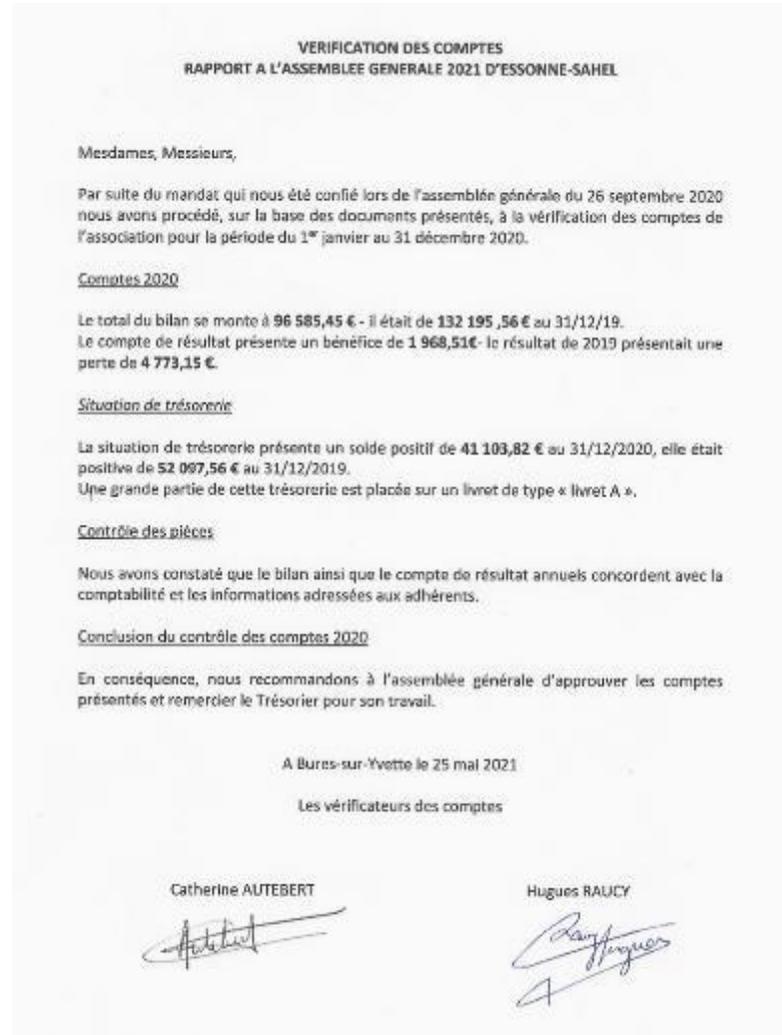
Nous vous précisons que les mandats de Vincent Fauvell-Champion, Serge Milien et Jacques Ryckelynck membres du conseil d'administration, sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au bureau quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par les vérificateurs des comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Le Trésorier** Gérard Ravaut

### Contrôle financier





# O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

## COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/19	PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/19
<b>Charges d'exploitation (1) :</b>			<b>Produits d'exploitation (1) :</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements	133,86	1 763,47	Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	154,41	404,72	Subventions d'exploitation	29 333,00	29 333,00
Services extérieurs	11 378,40	7 396,80	Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	1 372,60	3 101,51	Autres produits	3 938,00	255,20
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,53	Collectes		
Rémunération du personnel	23 610,75	23 476,98	Cotisations	1 320,00	1 620,00
Charges sociales	847,43	1 445,23	Participation des associations aux pgs de développement	6 271,32	2 555,00
Autres charges de personnel	238,28	697,18	Legs et donations		
Redevances			Produits liés à des financements réglementaires		
Subventions accordées sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 210,40	1 000,00
Dotation aux amortissements			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports virées au compte de résultat		
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)					
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 436,32	1 511,20	<b>TOTAL I</b>	<b>42 072,72</b>	<b>34 763,20</b>
Autres charges:			<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>40 172,05</b>	<b>39 797,62</b>	<b>TOTAL II</b>		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			<b>Produits financiers</b>		
<b>TOTAL II</b>			De participation		
<b>Charges financières (1) :</b>			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	351,75	296,98
Intérêts et charges assimilées	368,00	229,16	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Différences positives de change		
<b>TOTAL III</b>	<b>368,00</b>	<b>229,16</b>	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges exceptionnelles :</b>			<b>TOTAL III</b>	<b>351,75</b>	<b>296,98</b>
Sur opérations de gestion	0,00	0,06	<b>Produits exceptionnels :</b>		
Sur opérations en capital			Sur opérations de gestion	84,09	193,51
Reprise de déficit antérieur			Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,06</b>	Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Participation des salariés aux résultats</b>			Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
<b>Impôts sur les sociétés</b>			<b>TOTAL IV</b>	<b>84,09</b>	<b>193,51</b>
<b>TOTAL V</b>			<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>	<b>42 508,56</b>	<b>35 253,69</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>	<b>40 540,05</b>	<b>40 026,84</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>42 508,56</b>	<b>35 253,69</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>1 968,51</b>	<b>-4 773,15</b>	<b>RESULTAT</b>		
<b>TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT</b>	<b>42 508,56</b>	<b>35 253,69</b>	<b>TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT</b>	<b>42 508,56</b>	<b>35 253,69</b>
(1) dont charges afférentes à des exercices antérieurs					



# O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Bilan au 31/12/2020							
ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	BRUT	AMORT/PROV	NET				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					<i>Ecarts de réévaluation</i>		
Concessions et droits similaires, logiciels, droits et valeurs similaires					<i>Réserves</i>		
Autres immobilisations incorporelles					Réserves indisponibles		
Immobilisations incorporelles en cours					Réserves statutaires ou contractuelles		
Avances et acomptes					Réserves réglementées		
<i>Immobilisations corporelles</i>					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
Terrains					<i>Report à nouveau</i>	-18 668,50	-13 895,35
Constructions					<i>Résultat net de l'exercice ( excédent ou déficit )</i>	1 968,51	-4 773,15
Installations techniques, matériel et outillage industriels					<i>Subventions d'investissement</i>		
Autres immobilisations corporelles					<i>Provisions réglementées</i>		
Immobilisations corporelles en cours					<b>Total I</b>	<b>37 104,35</b>	<b>35 135,84</b>
Avances et acomptes					<b>Autres Fonds associatifs</b>		
<i>Immobilisations financières (1)</i>					Fonds associatifs avec droit de reprise		0,00
Participations					Apports		
Créances rattachées à des participations					Legs et donations		
valeurs mobilières de placement					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
banques					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Autres					Droit des propriétaires ( commodat )		
<b>Total I</b>					<b>Total II</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<i>Stocks et en-cours</i>					Provisions pour risques		
Mat.prem et autres approvisionnements					Provisions pour charges		
En-cours de production (biens et services)					<b>Fonds dédiés</b>		
Produits intermédiaires et finis					Sur subventions de fonctionnement	2 737,12	1 511,20
Marchandises					Sur autres ressources		
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>					<b>Total III</b>	<b>2 737,12</b>	<b>1 511,20</b>
<i>Créances</i>					<b>DETTES (1)</b>		
Usagers et comptes rattachés	40 350,00		40 350,00	73 909,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)		
Autres			0,00		Emprunts et dettes financières divers (3)		
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	40 888,67		40 888,67	51 536,92	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<i>Disponibilités</i>	215,15		215,15	560,64	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	125,00	124,00
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	15 131,63		15 131,63	6 189,00	Dettes fiscales et sociales	855,55	890,00
<b>Total II</b>	<b>96 585,45</b>		<b>96 585,45</b>	<b>132 195,56</b>	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>COMPTE de régularisation (III)</b>					Autres dettes	18 629,43	20 625,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices					<b>COMPTE de régularisation (1)</b>		
<i>Ecarts de conversion Actif (IV)</i>					Produits constatés d'avance	37 134,00	73 909,00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>96 585,45</b>		<b>96 585,45</b>	<b>132 195,56</b>	<b>Total IV</b>	<b>56 743,98</b>	<b>95 548,52</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS (pour mémoire)</b>					<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>	0,00	0,00
* Legs nets à réaliser, acceptés par les organes statutairement compétents					<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III+IV+V )</b>	<b>96 585,45</b>	<b>132 195,56</b>
* Legs nets à réaliser, autorisés par l'organisme de tutelle					<b>ENGAGEMENTS DONNES (pour mémoire)</b>		
* Dons en nature restant à faire					(1) Dont à plus d'un an , Dont à moins d'un an		
(1) Dont à moins d'un an					(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(2) Dont à plus d'un an					(3) Dont emprunts participatifs		



## Projet associatif 2021

**Appuyer les populations des territoires maliens partenaires pour une amélioration de leurs conditions de vie dans le cadre d'un développement soutenable (social, économique, environnemental).**

**Pour cela Essonne-Sahel continuera à agir :**

-  pour le renforcement des actions visant l'autonomisation et les compétences des collectivités locales maliennes et des populations dans leurs projets de développement ;
-  pour la continuité des liens avec les associations de la diaspora ;
-  pour la permanence du Réseau Essonne-Mali (RésEM), dont le CD91 est chef de file et autorité de gestion dans la mise en œuvre des programmes et activités ;
-  dans l'appui technique au réseau et le développement des compétences locales (montage de projet, autonomie alimentaire, accès à l'eau potable, éducation, formation...).

### Les axes forts

-  Le soutien aux collectivités et intercollectivités au service des populations ;
-  L'échange avec la diaspora issue des territoires de coopération du RésEM ;
-  L'appui/conseil au montage de projets ;
-  La capitalisation et le partage des acquis d'Essonne-Sahel via E-S Ressources.

### Prospective

-  E-S s'engagera dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme RésEM 2022-2024.

-----



Finances : synthèses 2019 & 2020 ; budget 2021 ; prospective 2022. Document informatif non soumis à délibération

	2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021	prospecti. 2022		2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021	prospecti. 2022
<b>CHARGES</b>						<b>PRODUITS</b>					
<b>PROGRAMMES</b>											
<b>E-S intermédiaire financier (opérations pour compte)</b>											
<b>Montants transférés</b>						<b>Montants reçus</b>					
Dossier AEP Djédigui Kassé	34 319,00		12 737,00			Dossier AEP Djédigui Kassé	44 619,00		12 737,00		
Dossier AEP Djédigui Kassé (avenant 5)			458,00			Dossier AEP Djédigui Kassé (avenant 5)		458,00	458,00		
MOD + construction Cescom Lambidou			111 686,00	4 584,00		AFDL +ALEA Cescom Lambidou		101 028,00	101 028,00		
						RésEM CSCOM Lambidou		7 442,00	7 442,00	7 800,00	
			<b>124 881,00</b>	<b>4 584,00</b>	<b>0,00</b>			<b>44 619,00</b>	<b>108 928,00</b>	<b>121 665,00</b>	<b>7 800,00</b>
											<b>0,00</b>
<b>E-S intervenant (opérations ayant un impact sur l'exploitation)</b>											
<b>Versements aux opérateurs maliens</b>	<b>4 841,00</b>	<b>13 749,00</b>	<b>11 378,40</b>	<b>14 650,43</b>	<b>3 500,00</b>	<b>Subventions</b>	<b>4 821,00</b>	<b>7 560,00</b>	<b>5 107,08</b>	<b>9 071,12</b>	<b>2 500,00</b>
formation ; appui maraichage; enquête bas fonds	4 841,00	13 749,00	11 378,40	14 650,43		RésEM formation et appui maraichage; enquête bas	4 821,00	7 560,00	5 107,08	9 071,12	
Actions E-S prog 22-24 (à définir)					3 500,00	Actions E-S prog 22-24 (à définir)					2 500,00
<b>Contributions des partenaires</b>	<b>2 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Contributions des partenaires</b>	<b>2 555,00</b>	<b>6 189,00</b>	<b>6 271,32</b>	<b>3 979,00</b>	<b>0,00</b>
Association Amitiés Internationales						Association Amitiés Internationales		6 189,00	6 271,32	3 979,00	
Solidarité Cachan + APDK Diakon Kembélé	2 555,00					Solidarité Cachan + APDK Diakon Kembélé	2 555,00				
<b>Total coûts</b>	<b>7 396,00</b>	<b>13 749,00</b>	<b>11 378,40</b>	<b>14 650,43</b>	<b>3 500,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>7 376,00</b>	<b>13 749,00</b>	<b>11 378,40</b>	<b>13 050,12</b>	<b>2 500,00</b>
<b>Résultat</b>	<b>-20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 600,31</b>	<b>-1 000,00</b>						
<b>EXPLOITATION</b>											
						EDDN 13/15 sub CD91					
						EDDN 16/18 sub CD91	1 000,00				
						RésEM 19/21 sub CD91	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	
						RésEM 22---sub CD91					24 000,00
Kembélé achat pompe	1 383,00					AEP complément AEP Djédigui Kassé		2 438,00	2 438,00		
						AFDL CSCOM Lambidou		1 500,00	1 500,00	1 000,00	
Achat livres	230,00					Vente livres	255,00				
<b>Total coûts</b>	<b>1 613,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>24 255,00</b>	<b>26 938,00</b>	<b>26 938,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT COURANT</b>											
<b>Coûts</b>	<b>Achats généraux (fourn, petit équip)</b>	<b>554,00</b>	<b>600,00</b>	<b>290,00</b>	<b>600,00</b>	<b>650,00</b>	<b>Facturations</b>				
	Prestations diverses	989,00	1 005,00	1 000,00	1 005,00	1 005,00					
	Voyages et déplacements	2 112,00	2 000,00	365,00	900,00	1 500,00	Dons	430,00	400,00	200,00	400,00
	Frais de personnel	25 619,00	26 100,00	24 700,00	25 000,00	25 500,00	Produits financiers	405,00	250,00	350,00	250,00
	Divers						Divers	10,00		85,00	
	Services bancaires	230,00	240,00	370,00	240,00	240,00	Cotisations	1 110,00	1 220,00	1 120,00	1 220,00
<b>Total coûts</b>		<b>29 504,00</b>	<b>29 945,00</b>	<b>26 725,00</b>	<b>27 745,00</b>	<b>28 895,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>1 955,00</b>	<b>1 870,00</b>	<b>1 755,00</b>	<b>1 870,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>38 513,00</b>	<b>43 694,00</b>	<b>38 103,40</b>	<b>42 395,43</b>	<b>32 395,00</b>		<b>33 586,00</b>	<b>42 557,00</b>	<b>40 071,40</b>	<b>38 920,12</b>
<b>RESULTAT</b>								<b>-4 927,00</b>	<b>-1 137,00</b>	<b>1 968,00</b>	<b>-3 475,31</b>
											<b>-4 125,00</b>



## Assemblée générale 2021. Résolutions

### **RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président**

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2020 présentés par le président.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier**

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2020 présenté par le trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat**

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2020 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat positif de 1 968,51 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **RÉSOLUTION 4 : rapport des vérificateurs**

L'assemblée prend acte de la présentation et des conclusions du rapport des vérificateurs.

### **RÉSOLUTION 5 : affectation du résultat**

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2020 au compte « report à nouveau ».

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **RÉSOLUTION 6 : commission de contrôle financier, élection des vérificateurs**

La commission de contrôle financier est composée de deux vérificateurs titulaires et un vérificateur suppléant élus par l'assemblée générale.

Deux candidatures ont été reçues : Catherine Autebert et Hugues Raucy.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidats, sont élus à l'unanimité des présents et représentés, Catherine Autebert et Hugues Raucy aux postes de vérificateurs titulaires.

### **RÉSOLUTION 7 : projet 2021**

L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les orientations du projet 2021.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **RÉSOLUTION 8 : élection d'administrateurs**

Les mandats d'administrateur de Vincent Fauvell-Champion, Serge Milien et Jacques Ryckelynck arrivent à expiration lors de cette assemblée. 8 sièges sont pourvus, 10 sièges à renouveler ou à pourvoir (3 fins de mandat, 7 sièges vacants) ;

Sont candidat-e-s au poste d'administrateur : Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Milien Serge et Ryckelynck Jacques.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidats, sont élus à l'unanimité des présents et représentés : Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Milien Serge et Ryckelynck Jacques. Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2024, statuant sur l'activité de 2023. Le conseil d'administration est composé de 12 membres (9 mini, 18 maxi) : Benoit Bruno, Bonnot Catherine, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gruber Michel, Milien Serge, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaut Gérard, Rodriguez Adrien, Ryckelynck Jacques, Sargent Françoise. 6 postes restent vacants.



### RÉSOLUTION 9 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Certifié sincère et conforme  
A Bures-sur-Yvette, le 24 juin 2021

Essonne-Sahel  
SIRET 410 010 607 00027  
Le Président



Jean-Luc Gaget  
Président

Gérard Ravaud  
Trésorier

### Présent·e·s et représenté·e·s

#### Présent·e·s :

Associations : Michel Gruber (TA Draveil), Serge Milien (TA Draveil), Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Adrien Rodriguez (LAJ, Marolles-en-Hurepoix), Vincent Fauvell-Champion (LAJ, Marolles-en-Hurepoix), Claudie Piqué (CDJ Chilly-Mazarin), Hugues Raucy (CDJ Chilly-Mazarin), Catherine Bonnot (CDJ Chilly-Mazarin).

Individuels : Georgette Soudrie, Jean-Luc Gaget.

#### Excusé·e·s ayant donné pouvoir :

Associations : Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette) pouvoir à Xavier Houdy, Bruno Benoit (TA Draveil) pouvoir à Serge Milien, Alain Séverac (LAJ Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Vincent Fauvell-Champion, Jacques Ryckelynck (CDJ Limours Les Molières) pouvoir à Jean-Luc Gaget.

Individuel : Bernard Corbel (pouvoir à Georgette Soudrie).

Excusées : Marie Martin (Maliance, Dourdan), Martine Pinthon (Maliance, Dourdan), Denise Theurillat (Maliance Dourdan).

Nombre de voix statutaires : 20 ; nombre de voix des présents et représentés : 16

**A assisté** : Marine Buffet, chargée de mission E-S.